

# DEMANDE D'OUVERTURE DE COMPTE DE CHÈQUES PRINCIPAL (COMPTE DE PARTICULIER) À BMO BANQUE DE MONTRÉAL

Je,
(indiquer le nom au complet de la personne qui demande l'ouverture d'un compte de chèques principal à BMO Banque de Montréal) compte arriver au Canada dans un délai de douze mois et demande à BMO Banque de Montréal d'ouvrir à mon nom, avant mon arrivée, un compte de chèques principal, en dollars canadiens, à la succursale suivante
(nom do la succursale) (ácrira en lettres mouláns)
(nom de la succursale) (écrire en lettres moulées)

(adresse postale complète, y compris le numéro et le nom de la rue, la ville, la province ou le territoire et le code postal)

Vous trouverez joints à la présente Demande d'ouverture de compte de chèques principal (compte de particulier) à BMO Banque de Montréal, les documents requis et dûment remplis dont la liste suit :

- Certificat d'identité Banquier Demande d'ouverture de compte présentée par un nouvel arrivant au Canada
- Photocopies certifiées conformes des pièces d'identité
- Certificat d'identité Avocat ou notaire Demande d'ouverture de compte présentée par un nouvel arrivant au Canada
- Photocopies certifiées conformes des pièces d'identité

Je comprends que ces documents doivent être expédiés par courrier ou messagerie et qu'ils ne peuvent être transmis par télécopieur à la succursale de BMO Banque de Montréal susmentionnée du fait que BMO Banque de Montréal exige des originaux dans tous les cas. Je comprends que BMO Banque de Montréal communiquera avec moi en cas d'irrégularités dans les documents fournis.

Je comprends et reconnais le Consentement relatif à la divulgation de renseignements personnels qui suit :

Formule LF607FR (08/15) Page 1 de 4



# Consentement relatif à la divulgation de renseignements personnels

### Vos renseignements personnels

#### Qu'entend-on par renseignements personnels?

Vos renseignements personnels vous concernent spécifiquement et vous identifient à titre individuel. Ils comprennent non seulement vos nom, adresse, âge et sexe, mais aussi des informations financières, des numéros d'identification comme votre numéro d'assurance sociale (NAS), des références personnelles et des données sur vos antécédents professionnels.

#### Pourquoi la Banque vous demande-t-elle des renseignements personnels?

Vos renseignements personnels sont parfois utilisés à des fins évidentes, comme dans le cadre d'une demande de prêt personnel ou hypothécaire, ou pour nous aider à établir votre solvabilité d'après les antécédents de crédit que vous nous avez fournis. Ces motifs évidents sont habituellement bien compris, mais si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous les poser. Outre ces motifs, nous vous demandons des renseignements personnels pour :

- vérifier votre identité et prévenir la fraude;
- comprendre vos besoins en matière de services financiers;
- déterminer dans quelle mesure nos produits et services vous conviennent;
- établir votre admissibilité à nos produits ou services, ou à ceux de nos filiales ou sociétés affiliées susceptibles de vous intéresser, en vue de vous les offrir;
- faire votre inscription à l'égard de tout produit ou service que vous avez demandé et l'administrer;
- satisfaire aux exigences de la législation ou de la réglementation des valeurs mobilières.

# Échange de renseignements personnels

Dans les limites imposées par la loi, vos renseignements personnels sont échangés au sein de BMO Groupe financier, formé de la Banque de Montréal, de ses filiales et de ses sociétés affiliées qui offrent des produits et services en matière de dépôts, de prêts, de placements, de titres, de courtage, d'assurances, de fiducie et autres. Grâce à une meilleure compréhension, nous pouvons mieux répondre à vos besoins à mesure qu'ils évoluent.

## À vous de choisir

Si vous préférez ne recevoir aucun service de marketing direct et désirez que nous ne partagions pas vos renseignements personnels avec d'autres sociétés membres de BMO Groupe financier, nous pouvons retirer votre nom de nos listes. Vous n'avez qu'à nous le demander! Cette option de retrait de la liste d'échange de renseignements ne s'applique pas dans le cas d'une demande de produit ou de service offert conjointement par nous et un autre membre de BMO Groupe financier.

Si vous préférez que nous n'utilisions pas votre NAS à des fins administratives, veuillez nous en aviser. Cette option de retrait ne s'applique pas si nous devons utiliser votre NAS à des fins de déclaration d'impôt.

Pour tous les détails sur notre engagement à respecter et protéger la confidentialité des renseignements personnels de nos clients, consultez notre Code de confidentialité, que vous pouvez obtenir dans toutes les succursales de BMO Banque de Montréal, ou par l'intermédiaire de notre site Web au <a href="https://www.bmo.com">www.bmo.com</a> à la rubrique « Confidentialité », ou en téléphonant au 1 800 361-6681.

Formule LF607FR (08/15) Page 2 de 4

# BMO 🖺 Banque de Montréal

Je reconnais que ce compte est réservé à mon usage exclusif et que personne d'autre que moi ne peut y effectuer des transactions.

Je comprends que la succursale de BMO Banque de Montréal susmentionnée retournera par courrier à mon adresse personnelle, telle qu'elle est indiquée sur les certificats d'identité dûment remplis, l'information suivante :

- 1) une copie de la demande d'ouverture de compte;
- 2) le numéro du compte de chèques principal personnel;
- 3) un document Conventions, programmes de services bancaires et frais relatifs aux services bancaires courants.

À la réception de ces documents, je peux – si je le désire – expédier des fonds, par l'intermédiaire d'un virement télégraphique international, à la succursale BMO Banque de Montréal domiciliataire de mon nouveau compte de chèques principal. Je comprends que mon nouveau compte sera en dollars canadiens et que les fonds devront être versés en dollars canadiens. Si je choisis de déposer des fonds en devise étrangère, je comprends que les fonds reçus par BMO Banque de Montréal seront convertis en dollars canadiens pour ensuite être déposés à mon nouveau compte. Je comprends que je suis autorisé à faire un seul dépôt à mon compte avant mon arrivée au Canada.

Pour nous permettre de répondre aux exigences de la réglementation fédérale, nous vous demandons de nous fournir les renseignements suivants si vous souhaitez effectuer un virement télégraphique de fonds, une fois votre compte ouvert.

Je prevois expedier des fonds a la succursale de Bino Banque de Montreal domiciliataire de
mon compte (oui ou non) avant mon arrivée au Canada. Le cas échéant, je prévois
faire un virement télégraphique international d'un montant approximatif de
\$ CA dans un délai de mois (indiquer un chiffre de 1 à 12). Ces fonds
proviendront de :
(fournir des précisions sur la provenance des fonds, par ex. épargne, placements)

Je prévois arriver au Canada dans les douze mois suivant la date de la présente demande et je comprends également que BMO Banque de Montréal ne peut conserver les fonds en mon nom au-delà de cette période de douze mois, sauf si je peux prouver que ma date d'arrivée au Canada a été reportée, auquel cas BMO pourra retenir les fonds en mon nom pour une période de douze mois supplémentaires. Si je n'arrive pas au Canada au cours de la période initiale de douze mois ou, si cette période a été prolongée, au cours de la deuxième période de douze mois, les fonds déposés dans mon compte seront retournés à l'institution financière qui a transmis les fonds à BMO Banque de Montréal en mon nom.

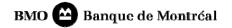
Je comprends que je ne peux accéder à mon compte avant mon arrivée au Canada, sinon pour effectuer un seul dépôt, et que je devrai, pour activer mon compte, me présenter à la succursale susmentionnée pour faire vérifier mon identité par un employé de BMO Banque de Montréal.

Je comprends que mon compte sera configuré avec l'option de relevé en ligne et que je bénéficierai du programme Pratique. Pendant que le compte sera gelé (pas entièrement activé), les frais associés au programme seront crédités.

Je comprends que je dois apporter les mêmes pièces d'identité que celles fournies à mon banquier et à mon avocat ou notaire et qu'ils ont certifiées, de même que le document officiel émis par le gouvernement du Canada confirmant que j'ai le droit de m'établir au Canada.

Signature Date jj/mmm/aaaa

Formule LF607FR (08/15) Page 3 de 4



# Marche à suivre à l'intention du nouvel arrivant : Ouverture d'un compte de chèques principal à BMO Banque de Montréal avant l'arrivée au Canada

#### Vous pouvez ouvrir un compte bancaire jusqu'à douze mois avant votre arrivée au Canada:

Tout d'abord, choisissez une succursale (utilisez le localisateur de succursales sur notre site bmo.com – allez à FINANCES PERSONNELLES >> NOUVEAUX ARRIVANTS AU Canada >> Localisateur de succursales de BMO.). Notez le nom de la succursale, l'adresse postale complète au Canada, y compris le code postal et le numéro de téléphone.

Ensuite, imprimez tous les documents à remplir et suivez les instructions ci-dessous :

- Lettre d'instructions Banquier Demande de certificat d'identité
   Présentez ce document à votre banquier. Il s'agit d'une demande formelle de votre part pour obtenir son assistance en vue de l'ouverture d'un compte bancaire au Canada. Veuillez indiquer le nom de votre institution financière dans l'espace réservé à cette fin; signez et datez le document.
- 2) Certificat d'identité Banquier Demande d'ouverture de compte présentée par un nouvel arrivant au Canada Présentez ce document à votre banquier, de même que deux pièces d'identité acceptables. Le document doit être rempli conformément aux instructions de la Lettre d'instructions Banquier susmentionnée.
- 3) Lettre d'instructions Avocat ou notaire Demande de certificat d'identité Présentez ce document à votre avocat ou notaire. Il s'agit d'une demande formelle de votre part pour obtenir son assistance en vue de l'ouverture d'un compte bancaire au Canada. Veuillez indiquer le nom de votre avocat ou notaire dans l'espace réservé à cette fin; signez et datez le document.
- 4) Certificat d'identité Avocat ou notaire Demande d'ouverture de compte présentée par un nouvel arrivant au Canada Présentez ce document à votre avocat ou notaire, de même que deux pièces d'identité acceptables. Le document doit être rempli conformément aux instructions de la Lettre d'instructions Avocat ou notaire susmentionnée.
- 5) Remplissez la formule **Demande d'ouverture de compte de chèques principal** (compte de particulier) à BMO Banque de Montréal.
- 6) Rassemblez les certificats d'identité dûment remplis, de même que les photocopies certifiées conformes des pièces d'identité et la formule Demande d'ouverture de compte. Expédiez ces documents par courrier à la succursale de BMO Banque de Montréal de votre choix au Canada, en ayant soin d'indiquer l'adresse postale complète.

La succursale de BMO Banque de Montréal que vous avez choisie vous fera parvenir par courrier les documents confirmant l'ouverture du compte, le numéro de compte pertinent et les conventions de BMO Banque de Montréal requises. Vous serez alors en mesure d'effectuer **un** virement télégraphique international à votre nouveau compte.

**IMPORTANT**: Votre compte sera en dollars canadiens. Si vous expédiez des fonds en devise étrangère, les fonds seront convertis en dollars canadiens pour ensuite être déposés à votre compte. Nous ne pouvons conserver plus de douze mois les fonds déposés à votre nouveau compte, ou pendant plus de douze mois supplémentaires par la suite si vous avez présenté une demande de prolongation accompagnée d'éléments de preuve.

Formule LF607FR (08/15) Page 4 de 4